



## **Résolution des Élus du CSE Siège de France Télévisions relative à la présentation du Bilan Logement pour l'année 2023 (Point n°11)**

Les élus du CSE Siège ont pris connaissance du bilan logement 2023, avec les documents communiqués par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail, les compléments d'information délivrés lors des échanges.

Le constat est implacable : les chiffres sont en forte diminution. La situation est alarmante. En 2023, 25 salariés(es) ont pu être logés dans le parc social, 21 en 2022, 22 en 2021, seuls 4 en 2020, contre 26 en 2019 et 35 en 2018.

Malgré une subvention de 2 527 671€ versée au Groupe Action Logement en 2023, les élus constatent une diminution constante de l'attribution de logements sociaux aux salariés de France Télévisions.

La raison ? Les salariés de FTV ne sont pas prioritaires pour une grande majorité d'entre eux, car ils sont considérés comme "privilégiés" ou gagnant "trop", par rapport aux plus précaires. Ils ne peuvent avoir accès qu'aux logements intermédiaires proposés par Action logement. Le ratio entre la cotisation et le nombre de logements pose question, même si on sait que ces cotisations servent à soutenir un dispositif de solidarité nationale que nous ne remettons pas en cause.

Compte tenu de la subvention allouée par l'entreprise, les chiffres indiquent que le principal besoin, celui de se loger, n'est pas comblé au profit de services annexes d'Action Logement, qui ne concernent qu'une infime partie des salariés (prêt travaux, prêt accession, rénovation énergétique). Il est aussi difficile, même quand on a un petit capital, d'accéder à la propriété via les dispositifs d'Action logement que devenir locataire.

Si des efforts ont été faits en matière de communication à tous les salariés, sur les différents dispositifs, nous n'avons pas à ce jour de retour sur la demande faite l'année dernière d'obtenir des noms d'interlocuteurs pour permettre aux salariés d'avoir des référents au niveau de la direction.

Des efforts ont été faits également sur la communication de la typologie des logements, mais les élus regrettent l'absence de données analytiques plus précises sur le sujet et demandent plus de précisions des données existantes qui ne permettent pas de cerner objectivement les attentes des salariés et de répondre efficacement aux demandes de ces derniers.

Les élus saluent le travail réalisé par Madame Karine POULARD mais regrettent que la direction de la Qualité et Vie au Travail (QVT) ne parvienne pas à structurer efficacement les indicateurs de suivi de la politique logement.

Les élus tiennent à souligner que ces constats ne permettent pas de fluidifier et d'améliorer la compréhension des données communiquées.



Les élus demandent quelles pistes la direction envisage de proposer face à la situation du logement à FTV devant l'ampleur nationale de la crise du logement car le logement fait partie de la qualité de vie au travail et c'est aussi aujourd'hui un argument de recrutement.

Quant aux membres de la commission, ils sont prêts à travailler avec la direction pour permettre de trouver des solutions alternatives à proposer aux salariés.

Paris le, 9 janvier 2025

**VOTANTS : 23**

Pour : 23 voix

Contre :

Abstentions :

*Les organisations syndicales CGT, FO, SNJ, CFDT, CGC, UNSA s'associent.*